

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'année 2012
Association Le Crotoy Culture et Evènements
Le Crotoy salle Toulouse Lautrec Rue Eudel le 18 janvier 2013

Présence de 60 adhérents.

Début de la réunion 14h30 fin de la réunion 16h30 suivie de la traditionnelle galette des rois.

Excusés : M. le Maire Jean-Louis Wadoux, Thérèse Volzaque notre trésorière

Présence de M. Tahar Bordji et M. Marc Delattre Adjointes au Maire

Mots du Président :

Tout d'abord je vous remercie de participer à notre AG et je vous renouvelle mes bons vœux pour cette nouvelle année. Je remercie, le Maire et la municipalité pour le prêt et la gratuité des salles, des podiums, barnum, parquet de danse, chalet, la promotion de « chés vadrouilleux » sur une pleine page de la gazette municipale, les services techniques municipaux, l'office de tourisme, le service animation ainsi que nos médias et bien sûr nos 90 adhérents qui font la force de notre association.

Avant de commencer cette réunion, je demande une minute de silence pour les personnes qui nous ont quittés : Famille Mittet, Motte et Phalempin.

1) approbation du CR de l'AG 2011.

2)Rapport moral:

Notre association aura 5 ans en Avril 2013, on ne peut pas dire comme d'autres que notre association est « dormante » à tel point que certain n'oublie pas de nous dénoncer auprès du procureur de la république pour mauvaise gestion et plus précisément sur celle de la hutte pédagogique, pourquoi s'acharner sur une hutte qui était à l'abandon au début de mon mandat municipal (Gilles Dupont) après 4 ans de gestion par l'association ce sont 400 locations de nuitées avec environ 1200 personnes, les visites autour du marais en juillet et août, c'est encore 800 personnes pour ces 4 années de gestion, que dire, une présence quotidienne, des centaines d'heures pour la gestion administrative, l'entretien de la mare, du parc à canards, de la hutte gérée comme un gîte car il ne suffit pas de donner la clé, merci aux adhérents qui ont donné un coup de main cet été et à mon second dans cette gestion M.Patrick Delandier. Ne pas oublier non plus que cela donne une bonne image de notre commune et profite à nos commençants. Je termine ce propos en me référant à notre dernière gazette avec un message d'humour du rédacteur qui revenait sur le bénévolat.

Revenons à notre rapport moral, participation au forum des associations des 12 et 13 mai participation normale même si nous ne demandons pas de subvention municipale, le trail du 16 juin par Anne-Marie et Marie-Jeanne qui ont été déçues de ne pas avoir reçu un prix étant les seules représentantes de l'association locale de marche, l'animation « les arts pèges » sur la butte du moulin qui aurait pu s'appeler dansons sous la pluie et remarquons le courage de Dominique et de ses danseuses, animation qui a eu son petit succès en rassemblant toute la jeunesse privée des animations supprimées dans la zone côtière à cause du mauvais temps. Ensuite le corso fleuri du 29 juillet et notre « godillot » remerçons M.Charles Foulon le concepteur, on terminera sur le marché de Noël avec ses 36 litres de vin chaud, les crêpes etc...

J'en profite aussi pour remercier nos adhérents qui démarchent les commerçants pour récupérer des lots pour nos paniers garnis de nos nombreuses grilles de tombola.

On peut compléter : votre président et la secrétaire qui sont devenus les représentants des associations et des hébergeurs auprès de l'EPIC (établissement public industriel et commercial) qui gèrera l'ancienne structure office de tourisme et service animation.

Point assurance : dernièrement j'ai pris contact avec notre assureur AXA pour la mise à jour de nos contrats, deux choses à retenir, la responsabilité civile de l'association est garantie mais pas les responsables du conseil d'administration qui pour une raison ou pour une autre (animation, sortie etc...) peuvent être responsables et mis en accusation (vis-à-vis d'un tiers ou d'un adhérent), s'ajoute aussi une petite modification pour l'assurance complémentaire des marcheurs. Je rappelle qu'il est important de bien remplir les bulletins d'adhésion.

Demande de souscrire une assurance individuelle !

Réponses données par notre assureur après l'A.G. : pour la protection individuelle du club de marche : six options, avec un minimum de base option 1 à 8,97 €, avec des options d'indemnités supplémentaires possibles qui varient de 2 à 22€ environ à rajouter.

Pour l'assurance de la responsabilité des dirigeants, la cotisation annuelle forfaitaire est de 190€.

3)Rapport des activités: par les différents responsables

- club de marche :
90 personnes environ marchent à ce jour seulement 4 marches annulées à cause de la météo. Ce qui fait 48 sorties en 2012. Une réunion à programmer pour élaborer un calendrier des sorties 2013. Une demande auprès de la mairie a été faite pour obtenir des entrées au jardin de Valloires (80) qui représentent environ 400€.
Le 7 Janvier sortie à Paris pour la marche des Godillots : vif succès : 53 personnes ont participées (bus complet)
- promenade autour du marais :
Toujours autant de succès grâce à M.Jean-Michel Doliger qui recommencera cette année.
9 sorties en juillet et août avec un total de 114 adultes et 30 jeunes.
Proposition de vente d'un DVD reportage réalisé par Gilles.
- hutte pédagogique
Hutte: 100 nuitées payantes pour la saison 2011/2012 . Augmentation de 3€ par nuitée pour la saison 2013/2014, donc 38€ pour les extérieurs et 28€ pour les Crotellois et St Firminois.

4)Rapport financier:

En dépenses 13126,66 euros pour des recettes de 19045,42euros

Soit un solde au 31 /12/2012 5966,73

Quitus du commissaire aux comptes et de l'assemblée.

L'Association ne demandera pas de subvention à la Municipalité cette année.

5)Projets d'activité pour 2013

Soirée paëlla le 26 janvier 2013

L'association comme en 2012 participera aux animations de la commune : forum des associations et bourse aux plantes les 4/5 Mai, Trail le 22 Juin , le 20 juillet sur la place Jeanne-d'Arc festival de country en remplacement des Arts pèges, Corso fleurie le 28 juillet, promenade autour du marais en Juillet et Août et village de Noël les 21/22 décembre.

6)Taux des cotisations inchangés à 10 euros.

7)Composition du Conseil d'Administration et du bureau:

Un administrateur sortant rééligible qui est le président et possibilité à un adhérent de postuler.

Le président est réélu à l'unanimité ainsi que M.Michel Caramigeas nouvel administrateur.

Le bureau est reconduit dans ses fonctions:

Président Gilles Dupont, vice président Jean-Michel Doliger, secrétaire Aimée Foulon, trésorière Thérèse Volzaque

Administrateurs à jour de leur cotisation Régine Koechler, Dominique Raepsaet, Cyril Acar
Anne-Marie Dupont, Martine Nicolay, Marie-France Collard, Martine Alliot et Michel Caramigeas

Commissaire aux comptes Christian Betsch

Maximum administrateurs 12

8)Questions diverses : Que fait-on du podium acheté 4 000€ par le CCE dans un contexte de développement théâtral qui n'existe plus ???

La Secrétaire : Aimée Foulon

Le Président : Gilles Dupont